

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU RHÔNE

COMMUNE DE CONDRIEU
EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 3 DECEMBRE 2025

Le mercredi trois décembre deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Philippe MARION, Maire.

Membres présents : Philippe MARION ; Yves RACHEDI ; Marie-Thérèse DARIER ; Serge DREVON ; Carmen SENTA-LOYS ; Christian MEA ; Béatrice TRANCHAND ; Jérôme MORGANT ; Valérie MIGNOT ; Martine MOUTON ; José GARCIA ; Sandrine SALANEUVE ; Youri LAROCHE ; Alexandre MARZUCCHI ; Sylvie DIANI ; Stéphane BOULAHBAS ; Gaëlle FRERY-RIGALDIES ; Magalie VEYRIER ; Cécile MICHEL

Membres absents : Kati SZAKALY ; Mégane ROMAND ; Sophie CETIN ; Laura MOUNIER ; Éric MOUNIER ; Jocelyn GABRY ; Annick SOUCHON-MARTINET ; Isabelle DESCHAMPS ;

Pouvoirs : Kati SZAKALY à Marie-Thérèse DARIER ; Mégane ROMAND à Béatrice TRANCHAND ; Sophie CETIN à Christian MEA ; Laura MOUNIER à Carmen SENTA-LOYS ; Éric MOUNIER à Magalie VEYRIER ; Jocelyn GABRY à Yves RACHEDI ; Annick SOUCHON-MARTINET à Philippe MARION ; Isabelle DESCHAMPS à Martine MOUTON ;

Nombre de membres en exercice : 27 **Nombre de membres présents :** 19 **Nombre de voix :** 27

Date de Convocation : 27 Novembre 2025

Secrétaire : Carmen SENTA LOYS

2025-60 – APPROBATION DE LA CONVENTION DE VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION A LA COMMUNE DE CONDRIEU DANS LE CADRE DU PLAN DE MOBILITE – AMENAGEMENT DE LA CONTRE-ALLEE (ENTRE LE 32A ET LE 32E) DE LA RUE NATIONALE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le projet de convention de versement d'un fonds de concours de Vienne Condrieu Agglomération à la Commune de Condrieu ;

Considérant qu'il a été décidé l'aménagement de la contre-allée située entre le 32A et le 32E de la rue Nationale ;

Considérant que ce projet est estimé à 8 228,00 € HT ;

Considérant qu'il est possible de bénéficier d'un soutien financier de Vienne Condrieu Agglomération ;

Considérant qu'à cette fin, il convient de solliciter l'aide de Vienne Condrieu Agglomération et d'autoriser la signature d'une convention de versement d'un fonds de concours de Vienne Condrieu Agglomération à la Commune de Condrieu ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide,

Article 1^{er} : De solliciter l'aide de Vienne Condrieu Agglomération dans le cadre du projet d'aménagement de la contre-allée (entre le 32A et le 32E de la rue nationale) au taux maximum ;

Article 2 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de versement d'un fonds de concours de Vienne Condrieu Agglomération à la Commune de Condrieu.

Pour extrait conforme,

Condrieu, le 4 décembre 2025
Le Maire,
Philippe MARION



Acte exécutoire :

- Transmis en Préfecture le :
- Affiché le :

Le secrétaire de séance,
Carmen SENTA LOYS